



Rapport d'activité 2001

Praz-Séchaud 18
1010 Lausanne

Tél / Fax : 021/ 653'08'18
e-mail : cap-contact@swissonline.ch

CCP 10-11249-5

Membre de la Fédération Romande de la Personne d'Abord (FRPA)

Sandrine Dammköhler

... 2001

Nous pouvons résumer le travail de Cap-Contact en trois thèmes principaux :

Les conseils individuels : de plus en plus de personnes nous contactent afin d'être soutenues dans divers domaines touchant l'autodétermination.

Le Guide-Info : avec la mise sur pied de séances d'information destinées à le promouvoir auprès des personnes handicapées.

La politique sociale : présente, en toile de fond, dans toutes nos actions et surtout en rapport avec la 4^{ème} révision de l'assurance invalidité.

Nous observons que les sollicitations sont nombreuses et les choix souvent difficiles. Ceux-ci font l'objet de négociations entre le Comité, les bénévoles et les employés.

Quoi qu'il en soit notre objectif reste d'actualité, mettre toutes nos forces et nos moyens pour que la personne handicapée puisse vivre de manière autodéterminée.

En restant à votre disposition pour toute question, nous vous souhaitons une bonne lecture.

Table des matières

SEHP – Suisse et SEHP-International	p. 4
Eveil à la solidarité	p. 5
Guide-info pour personnes handicapées adultes	p. 6
Groupe sur la dépendance physique dans la vie quotidienne	p. 7
Conseils individuels - CoRom	p. 8
4 ^{ème} révision de l'assurance-invalidité	p. 9
Pétition - Comité de gestion PACHa	p. 10-11
Actions Fédération Romande la Personne d'Abord (F.R.P.A.)	p. 12-13
Site internet	p. 14
Handicap.02	p. 15
Bilan et Pertes et Profits au 31.12.2001	p. 16-17
Cap-Contact à fin décembre	p. 18
Documents à commander	p. 19

Le Comité remercie

- La Fondation Fischer qui a versé un don de Fr. 10'000.- destiné à financer les différentes actions de Cap-Contact.
- Le Fonds Louise-Elise Guignard qui nous a attribué un don de Fr. 7'400.- destiné à financer la promotion du guide-info pour personnes handicapées du Canton de Vaud.
- Tous les membres actifs dans les différentes activités de Cap-Contact.
- Antenne-Handicap mental et Solidarité-Handicap mental pour leur collaboration au sein de la Fédération Romande la Personne d'Abord.
- FAssiS (Fachstelle Assistenz Schweiz), service spécialisée dans le domaine de l'assistance, pour sa collaboration et son engagement dans le droit et les moyens du choix du lieu de vie.

Le Comité et le groupe de réflexion

Durant ses six séances, le Comité a géré les affaires administratives et débattu des suites à donner aux différentes actions.

Le groupe de réflexion s'est retrouvé trois samedis après-midi pour aborder les thèmes suivants : Evaluation du guide-info pour personnes handicapées adultes du Canton de Vaud et formation des animateurs pour la présentation de ce guide dans les institutions pour personnes handicapées physiques.

L'Assemblée générale du 16 mai 2001

L'Assemblée générale annuelle a eu lieu le mercredi 16 mai 2001 à la Maison de quartier sous-gare à Lausanne.

Le procès-verbal de cette Assemblée générale est à votre disposition au bureau de Cap-Contact.

Sandrine Dammköhler

Pour le SEHP, l'année écoulée a vu son énergie se concentrer principalement sur deux projets :

Création de l'Association SEHP-Suisse

Jusqu'au mois d'octobre 2001, le SEHP était un groupe inter-associations. Ces représentants ont souhaité se constituer en une association indépendante. De nouveaux statuts ont été votés en Assemblée générale extraordinaire. Le nom a également été modifié en SEHP-Suisse.

Le but de SEHP-Suisse est de :

- a) Promouvoir le droit et la légitimité de la personne handicapée physique à vivre sa sexualité.
- b) Promouvoir dans la société, l'accueil et le respect de cette dimension de la vie des personnes concernées.

Notamment

- c) En promouvant l'accessibilité à une vie affective et sexuelle, l'information et le conseil conjugal et sexologique pour les personnes vivant avec un handicap physique.
- d) En favorisant la formation des professionnel(le)s.
- e) En promouvant des recherches-actions dans ce domaine.

Ceci dans le respect de l'autonomie et l'autodétermination de la personne.

Toute personne intéressée par cette action peut devenir membre du SEHP.

Création d'une Fondation SEHP-international

En début d'année, le professeur Michel Mercier, collègue belge, nous a rendu attentifs au fait que le SEHP-Suisse était pionnier dans son action et qu'il existait une forte demande internationale concernant la création d'une structure promouvant le droit et la légitimité de la personne handicapée à vivre sa sexualité. C'est ainsi que sous cette impulsion le SEHP-Suisse est devenu fondateur, en octobre 2001 de la Fondation SEHP-international.

Sandrine Dammköhler

A la rencontre d'adolescentes et d'adolescents

Cap-Contact a participé en début d'année à un programme s'intitulant « Eveil à la solidarité », mis sur pied par Action bénévole et soutenu par la Commission des communautés européennes et l'Association pour le volontariat à l'acte gratuit en Europe.

Nous sommes intervenus à deux reprises.

Tout d'abord en allant à la rencontre de jeunes gens de 7^{ème} année, étudiant au Collège de la Planta à Chavannes-près-Renens. Lors de ces échanges, nous avons abordé différents aspects de la vie d'une personne handicapée. Les collégiens ont apprécié de pouvoir parler à une personne elle-même concernée par un handicap et se sont montré très ouverts, francs et pleins d'intérêt.

La deuxième fois, des élèves de 8^{ème} pré-gymnasiale du Collège de Coppet sont venus dans nos locaux. Cette rencontre avait pour but de faire prendre conscience aux jeunes des problèmes d'exclusion, ainsi que de promouvoir la culture de la solidarité.

Nous avons préparé cette séance avec deux membres handicapés de Cap-Contact autour de cinq questions :

- Dans quels domaines (lieux de vie, loisirs, etc.), subissez-vous des exclusions ?
- Que fait Cap-Contact pour essayer de supprimer ces exclusions ?
- Qu'est-ce que la solidarité ?
- La solidarité, sous quelles formes se présente-t-elle à Cap-Contact ?
- Qu'est-ce qui vous a motivé à devenir membre de Cap-Contact ?

Nous avons eu l'impression que cette rencontre leur a fait prendre conscience de la réalité des personnes handicapées en Suisse, mais également de l'utilité de se réunir en association pour lutter contre l'exclusion.

Ce programme nous a permis de rencontrer des adolescents, population avec laquelle nous avons peu de contacts. C'est à travers eux que l'intégration future des personnes handicapées pourra s'améliorer.

Cédric Iseli

Promotion auprès des personnes handicapées

En 2000, Cap-Contact a collaboré avec divers organismes pour rédiger un Guide-Info destiné aux personnes handicapées vivant à domicile ou en institution. Il contient de très nombreuses informations sur l'argent, les loisirs, les assurances sociales, etc.

L'objectif depuis le départ de ce projet était de promouvoir ce guide de manière concrète auprès des personnes handicapées, notamment lors de séance d'information. Nous avons consacré trois samedis pour trouver un concept de présentation qui convienne aux personnes handicapées. Ensuite, Cap-Contact a formé des animateurs : sept personnes handicapées et trois personnes valides capables d'animer une séance de deux heures à deux, une personne handicapée et une valide.

Nous avons contacté par lettre une vingtaine de lieux de vie et de travail accueillant des personnes handicapées physiques. En novembre et décembre, nous avons organisé :

- trois réunions de présentation dans nos locaux, destinées aux personnes travaillant pour le CROEPI
- une séance à la Fondation Bois-Gentil, à Lausanne.

Nous projetons de continuer ces présentations en 2002 afin d'informer un maximum de personnes concernées. Nous avons constaté qu'il était peu efficace de se contenter de faire des envois groupés aux établissements spécialisés, la redistribution des brochures aux personnes handicapées fonctionnant mal.

Après ces quatre séances, nous pouvons affirmer que les présentations directes ont trois avantages :

- faire connaître le guide aux personnes handicapées
- permettre aux personnes handicapées de s'exercer à la manipulation
- présenter les diverses activités de Cap-Contact.

Arlette Teufel

Difficultés de la relation aidant-aidé, solutions pour l'améliorer...

Le groupe sur la dépendance physique dans la vie quotidienne réunit sept personnes handicapées un samedi après-midi tous les sept semaines environ. Nous avons comme principal sujet de discussion les problèmes que rencontrent, dans leur vie quotidienne, les personnes handicapées physiques vivant soit en institution soit à domicile.

Nous avons classé les difficultés en trois catégories :

- Lieu de vie
- Loisirs, transports, vacances
- Etudes, travail

Nous avons ensuite pour chaque problème élaboré une liste de solutions. Le but étant de pouvoir illustrer un certain nombre de situations difficiles mettant en scène un avant et un après. Le groupe a opté pour une présentation sous forme de bande dessinée.

Cette bande dessinée représentant cette relation aidant-aidé qui est souvent difficile nous servirait de support pour animer des réunions de personnes vivant ou travaillant en institutions, dans les CMS ou auprès du grand public.

Toute l'équipe a pris le train à destination du Festival de la bande dessinée à Sierre. Ainsi nous avons pu nous faire une idée du travail des différents dessinateurs présents au festival.

Nous avons choisi un dessinateur qu'il faudra rencontrer pour lui présenter notre liste de problèmes et de solutions à illustrer. Nous espérons que le projet de bande dessinée se réalise dans le courant de l'année 2002.

Dominique Wunderle

Conseil individuel et autodétermination...

Que ce soit à domicile, dans les bureaux de Cap-Contact, par internet ou par téléphone, nous avons donné des conseils à des personnes handicapées et à leur entourage.

Nous avons également accompagné des personnes handicapées lors de colloques professionnels, éducatifs ou médicaux, mais également préparé ces entretiens avec la personne handicapée afin qu'elle obtienne toutes les réponses à ses questions.

Parfois, le collaborateur de Cap-Contact a eu pour mandat de prendre des notes afin d'établir un procès-verbal qui une fois retranscrit a été transmis à la personne handicapée. En effet, l'enregistrement audio de la séance par la personne handicapée qui ne peut pas prendre de note écrite n'est pas admis. Ce qui est regrettable pour l'autonomie de la personne, et ce surtout dans des lieux spécialisés.

CoRom Handicap

Cap-Contact fait partie de la CoRom Handicap, Conférence des secrétariats romands des associations du domaine du handicap et autres domaines associés qui a pour objectif général de promouvoir les échanges entre associations en Suisse romande.

Ses buts sont :

Développer un réseau d'échange et de collaboration entre les associations actives en Suisse romande qui œuvrent pour la qualité de vie sociale et professionnelle des personnes handicapées

Dans ce but, élargir les échanges à d'autres associations, choisies dans d'autres domaines sociaux (personnes âgées, familles, jeunesse, etc.)

Promouvoir l'information et la participation romande dans les décisions de niveau national.

Promouvoir l'information systématique et le débat en français et en langue des signes française sur des questions d'intérêt national.

Dominique Wunderle

4^e révision de LAI – allocation d'assistance

Le 21 février 2001, le Conseil fédéral a adopté le message concernant la 4^{ème} révision de l'AI. Sans surprise, elle aura pour but «la consolidation financière, l'adaptation ciblée des prestations, le renforcement de la surveillance de la Confédération ... et la simplification de la structure de la procédure ». A long terme, cette révision permettra d'économiser « 232 millions de francs par an ».

La lecture du message a confirmé les craintes que nous émettions lors de la procédure de consultation à savoir :

- la suppression de la rente complémentaire pour conjoint/e
- la suppression des rentes pour cas pénible/ Extension aux prestations complémentaires pour les quart de rente
- la suppression accompagnement à domicile (art. 74 LAI)
- la suppression des subventions pour les frais de transports (art 109bis RAI)
- Le doublement du montant de l'allocation d'impotence pour les personnes handicapées vivant à domicile et rebaptisée en allocation d'assistance.

Toutes ces suppressions impliquent une aggravation de la situation financière des personnes handicapées. A titre d'exemple, les personnes vivant en institution ne bénéficieront pas du doublement de leur allocation, mais par contre subiront très certainement une augmentation de prix pour les transports spécialisés (art. 109bis RAI).

Quant aux personnes vivant à domicile œ n'est pas le doublement de l'allocation d'assistance (au maximum 1'648.-/mois) qui leur permettra de couvrir un besoin d'aide supérieur à 2 heures/jour.

Cap-Contact a décidé de rejoindre le Comité de soutien mis sur pied par FAssiS pour exiger que la 4^{ème} révision octroie des moyens financiers par le biais d'une allocation d'assistance répondant aux besoins des personnes vivant à domicile.

FAssiS a publié a cet effet de nombreux documents illustrant un modèle de budget personnel géré par la personne handicapée. En Hollande, il existe un système intitulé « budget personnel ». Cap-Contact a sous-titré en français la cassette vidéo qui présente celui-ci.

D. Wunderle et Sébastien Kessler, délégué au Comité de gestion

Pétition « Droit et moyens financiers pour l'intégration et l'autonomie des personnes handicapées »

En mars 2001, FAssiS, service spécialisée dans le domaine de l'assistance nous a contacté pour que nous traduisions et soutenions une pétition exigeant que les autorités fédérales et cantonales mettent sur pied un réseau de sécurité sociale qui offre de réels moyens financiers pour que les personnes handicapées puissent être intégrées et vivre de manière autonome.

Le Comité a pris la décision de soutenir cette action dont le délai de récolte de signatures court jusqu'à fin mai 2002. La FTIA, association faitière italienne a traduit cette pétition en italien et la diffuse également.

Cette pétition qui sera déposée à la Chancellerie fédérale à Berne doit être un moyen de montrer qu'un certain nombre de citoyens se préoccupent de la situation des personnes handicapées vivant à domicile.

Personne handicapée employeur- PACHa

Dans le cadre d'une expérience pilote de deux ans, démarrée en avril 2001 sous la responsabilité de Pro Infirmis Vaud, un comité de gestion a été créé afin, entre autres, de veiller au bon déroulement du projet y compris dans les situations conflictuelles, donner son accord quant à la procédure d'évaluation du projet et se prononcer sur celle-ci.

Sont représentés au sein de ce comité notamment les associations d'aide à domicile et leur organisme faitier vaudois, des partenaires payeurs et deux organisations (Société Suisse de Scléroses en Plaques et Cap-Contact) actives dans le domaine du handicap. Toutes deux sont chargées de représenter les intérêts des personnes handicapées. Deux rencontres ont eu lieu en 2001.

*PACHa :Projet d'Aide par une Centrale des employeurs Handicapés

Sébastien Kessler

L'expérience vise à permettre à la personne en situation de handicap de prendre le rôle de l'employeur en engageant son propre personnel afin de maintenir son autonomie et son logement à domicile. Une trentaine de personnes physiquement dépendantes à différents degrés seront concernées durant l'expérience ; mais très rapidement, il est apparu que pour la majorité des premiers bénéficiaires, il s'agit là d'une réelle alternative à un placement institutionnel.

Une structure de gestion – expérimentale pour l'instant – se charge dans un premier temps d'évaluer les besoins et ressources du candidat puis, dans un deuxième temps, si ce dernier répond aux différents critères nécessaires pour faire partie du programme-pilote, d'activer les diverses sources de financement (assurance maladie, assurance invalidité, prestations complémentaires, fonds cantonal, etc.).

Les perspectives sont réjouissantes et s'inscrivent en cohérence avec le mouvement d'autodétermination cher à Cap-Contact. Elles peuvent également l'être si l'allocation personnalisée de vie" (ou "d'assistance" telle que discutée dans la 4^{ème} révision de l'AI) tient compte des besoins réels des personnes handicapées et ne se contentent pas uniquement de doubler le montant de l'allocation d'impotence actuelle. Cependant, de nombreuses réticences devront être vaincues d'ici pour qu'un tel système atteigne sa maturité et se démocratise.

En particulier, les efforts devront se concentrer sur le financement. ainsi que sur la diminution du nombre de partenaires (actuellement trop important, ce qui rend l'expérience individuelle complexe). Il s'agira également de mener ce projet à terme en présence d'organisations d'usagers-employeurs.

Arlette Teufel, Dominique Wunderle

Manifestation en marge du congrès « Les politiques Qualité dans le travail social »

1^{er} février 2001 à l'EESP

La Fédération de la Personne d'Abord est allée à l'EESP distribuer des tracts en marge de ce congrès. Le slogan que nous avons choisi :

« Les systèmes Qualité » : une tarte à la crème qui rapporte !
-100% de bénéfice pour les consultants -
- des « peanuts » pour les usagers-

Inquiets, des premiers échos que les personnes handicapées nous ont retransmis sur l'application de système sur le lieu de vie ou de travail, nous avons voulu attirer l'attention. En effet, la mise en place des systèmes Qualité, exigés par l'administration publique, devrait absolument se faire en collaboration avec les usagers. L'objectif est d'améliorer leur qualité de vie, plutôt que de créer des démarches administratives supplémentaires et coûteuses.

Action Poste-Banques

Cette action a démarré suite à la plainte d'une personne handicapée ayant reçu son décompte de banque fin 2000 attestant d'un montant d'environ Fr. 300.- pour frais de gestion.

En effet, la banque lui a prélevé Fr. 3.50 chaque fois qu'elle est allée au guichet retirer de l'argent. Après une petite enquête, nous nous sommes aperçu que cette pratique n'était pas unique.

La F.R.P.A. a décidé de mettre sur pied une action Poste-Banques subdivisée en trois parties :

- **une lettre-type** permettant aux personnes handicapées de demander l'exonération de taxes pour leur(s) compte(s) bancaire ou postal a été jointe à l'envoi d'INFO Autodétermination du mois d'avril.
- **une manifestation** le 28 juin à Lausanne, la Chaux-de-Fonds et Sion devant les Cassamats avec un tract intitulé : « Banques-Poste Maxi bénéfiques – Mini services »

Dominique Wunderle

- **Une lettre accompagnée d'un questionnaire** aux principales banques et à la poste concernant l'accessibilité, les frais bancaires, leurs objectifs d'amélioration..

La manifestation a eu un bon écho auprès des médias romands, mais également suisse allemand. Il est prévu de publier le résultat des questionnaires dans le prochain numéro d'INFO Autodétermination.

Groupe d'accompagnement de l'article 74 LAI

(constitué par : Mme C. Babst-insieme, M. L. Giacolini -FTIA, Mme D. Wunderle-FRPA, M. M. Brenn-Féd. Suisse des sourds, M. A. duBois Reymond-Pro Infirmis, M. J. Gassmann Pro Mente Sana, Mme B. Marti-ASKIO, M. G. Pestalozzi-FSIH/DOK, Mme U. Hadorn Ligue suisse pour la santé, Mme Ch. Théodoloz –Fondation IPT. Pour l'OFAS : Mmes Zeltner et Papa, et MM. Aegerter et Forni).

L'OFAS a remis sur pied un groupe d'accompagnement de l'article 74 LAI. Une première réunion a eu lieu en décembre. Les objectifs de ce groupe sont de discuter des thèmes suivants :

- Le concept de controlling des prestations ayant pour objet un thème spécifique
- Le modèle de financement dès 2004
- Evaluation du concept de controlling 2001-2003
- Evaluation des critères de qualité
- Evaluation du bonus pour l'engagement de personnes handicapées.

Journal INFO AUTOdétermination

Les membres de la F.R.P.A ont décidé de publier un journal distribué dans toute la Suisse romande. Son objectif est de permettre aux personnes handicapées de parler de leurs conditions de vie et de leur combat quotidien pour s'autodéterminer. Un second numéro est paru en avril 2001. Si vous désirez le recevoir, contactez-nous (021/653.08.18).

*Cédric Iseli***Eté 2002, le site internet**

Durant l'année passée, pour différentes raisons personnelles et professionnelles, le site Internet a été mis quelque peu en veilleuse mais en aucun cas il n'a été abandonné.

La vague du tout-sur-Internet, et son marché, est actuellement reconsidérée par les différents acteurs de la Toile. Internet n'est pas LE canal de communication, mais UN des canaux. Un site Internet fait partie d'une stratégie de communication globale. Le but du site Cap-Contact sera donc d'informer un large public et de renseigner les personnes en dehors des heures de bureau.

Au mois de janvier, Gil Meylan a désiré stopper sa collaboration à la réalisation de ce site pour des raisons personnelles. Je me suis donc retrouvé seul « à la barre » de ce projet. J'en profite ici pour souhaiter à Gil une bonne continuation dans son avenir étudiantin.

Durant mes études, à de nombreuses reprises, j'ai pris le site de Cap-Contact comme base pour les travaux pratiques. Cela me permettait d'essayer de nouvelles fonctions et d'apprécier leur pertinence. Et surtout, cela me donnait l'occasion d'en discuter avec les enseignants et les autres étudiants.

Mis en ligne avant l'été 2002, il ne sera pas fini pour autant. En effet, un site qui cesse d'évoluer se meurt de lui-même. Néanmoins, il sera complet, avec sa bibliothèque et ses nouvelles en ligne qui seront les principales raisons pour revenir visiter ce site. Il y aura environ une centaine de pages visitables.

Le design a été axé sur la simplicité, pour qu'il soit le plus accessible possible autant pour des personnes atteintes de divers handicaps que pour les navigateurs de toutes générations. Tout sera en html, langage qui permettra d'être lu par les sites tels que google.com, altavista.com, yahoo.com, etc. et de référencer le site de Cap-Contact dans leurs bases de données.

Sandrine Dammköhler

Handicap.02-Alpha.02 ou la formation des bénévoles accompagnant les personnes handicapées sur les Arteplages

Handicap 02 nous a contactés en janvier 2001 pour que nous participions à la rédaction d'un document concernant l'accompagnement des personnes handicapées et/ou âgées. Ce moyen écrit était destiné à la formation des futurs formateurs, ainsi qu'aux bénévoles d'Expo.02.

Nous nous sommes donc joint, en cours de route, au groupe de travail nommé Alpha.02. Au départ, seuls des ergothérapeutes le composaient. Par la suite, des représentants de Pro Senectute y ont été invités. Sandrine Dammköhler, déléguée de Cap-Contact a rejoint le groupe en dernier.

Notre représentation au sein de ce groupe nous a demandé beaucoup d'énergie due à des dysfonctionnements tant au niveau d'Handicap.02 que d'Alpha.02.

Au vu des résultats plus que moyens concernant les actions entreprises par ce groupe, dus notamment à d'incessantes coupes budgétaires, nous nous sommes posé quelques questions quant à la pertinence de réunir pendant près d'une année des personnes pour rédiger un tel document alors que plusieurs associations membres d'Handicap.02 avaient déjà planché sur le sujet en fonction de leur spécificité en publiant des brochures sur l'accompagnement des personnes handicapées.

En raison de tout ce qui précède, en octobre 2001, notre Comité a pris la décision que nous avons assez investi de temps et de forces dans ce projet et nous avons par conséquent démissionné de l'Association Handicap.02.

Actifs		
Caisse	49.85	
CCP	8'541.95	
Banque courant	10'383.15	
Banque épargne	33'844.55	
Impôt anticipé	236.21	
Marchandises-stock	1'564.40	
Mobilier	3'219.10	
Matériel	8'550.07	
Actifs transitoires	13'750.00	
Passifs		
Fonds de roulements		63'814.83
Passifs transitoires		16'324.45
Totaux	<u>80'139.28</u>	<u>80'139.28</u>
Actifs transitoires		
Subventions OFAS 2000	13'000.00	
Perfectionnement	750.00	
Passifs transitoires		
Don Fondation Fischer 2002		10'000.00
Cotisation AVS supplémentaire 2001		4'969.85
Cotisation AMPG et AA 2001		1'133.60
Taxi guide-info		221.00

Charges		
Salaires	78'821.69	
AVS/AI/AC/APG	8'085.30	
Charges sociales	2'068.23	
LPP	1'552.08	
Allocations familiales	672.00	
Perfectionnement	750.00	
Honoraires	370.00	
Loyer	3'078.50	
Location salles	100.00	
Amortissements	3'868.50	
Primes d'assurances	153.70	
Eau et électricité	215.70	
Matériel de bureau	1'505.60	
Imprimés, photocopies	1'080.90	
Frais de port	1'446.00	
Téléphones, fax	1'294.90	
Frais de déplacement	2'137.40	
Intérêts-charge	7.60	
Frais divers	1'330.32	
Frais de réception	676.75	
Cotisation-Association	815.00	
Imprimés-livres	344.15	
Brochures SEHP	250.00	
Produits		
Subventions OFAS 2001		58'106.00
Subventions OFAS 1999		8'212.00
Bonus handicap 2001		8'655.00
Indemnités journalières maladie		12'040.00
Cotisations		2'150.00
Dons		19'300.00
Ventes		146.50
Intérêt produits		423.17
Perte		<u>1'591.65</u>
Totaux	<u>110'624.32</u>	<u>110'624.32</u>

Comité

Présidente Sandrine Dammköhler

Caissière Arlette Teufel

Membres Claude-Alain Evard

Solange Lamy

Bertrand Pidoux

Sarah Vuadens

Groupe de réflexion

Huguette Gros

Sébastien Kessler

Gil Meyland

Victoria Moncada

Vérificateurs de comptes

Nadine Bryois

Philippe Berther

**Coordinatrices et
coordinateurs**

Dominique Wunderle

Bernard Schmocker

Cédric Iseli

Cornélia Maurer (remplaçante)

Sur mandat

Sandrine Dammköhler

Il suffit d'un téléphone, d'un message sur le répondeur, d'un fax ou d'un e-mail pour commander un document mentionné ci-dessous

Vivre aussi ma sexualité, tome 1

Fr. 5.-

Vivre aussi ma sexualité, tome 2

Fr. 10.-

De la solidarité au démantèlement

A propos de la 4^{ème} révision de l'Assurance invalidité

Fr. 24.-

Journal INFO Autodétermination

Parution 2 fois par an

gratuit

**Info-guide pour personnes handicapées adultes
vivant à domicile ou en institution dans le Canton de Vaud**

gratuit

Vidéo « Persaldo

Budget personnel pour engager du personnel »

Modèle hollandais

gratuit